QUOTIDIEN : 25 CENTIMES

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

VENDREDI 21 DÉCEMBRE 1934.

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 351-17 | 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-65 | 3, rue Frédéric Lefebvre

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

Pour suivre la Mode observez les vedettes

Nous verrons bientôt JOAN CRAWFORD porter ce manteau dans un nou veau film.

Les vedettes de l'écran n'ont pas seulement le pouvoir de nous charmer et de nous amuser, elles contrôlent aussi notre apparence physique.

Par leur force de leur personnalité, ces artistes sont arrivés à remodeler les traits, la coiffure, les toilettes, les manières du monde entier.

Il suffit, par exemple, que Joan CRAWFORD porte une robe nouvelle pour qne cette robe soit immédiatement copiée par des centaines de jeunes femmes.

Gilbert ADRIAN, le créateur de modes des studios de la Métro-Goldwyn-Mayer, dit un jour à une journaliste qu'il venait de créer pour Miss Crawford une robe avec manches à gigot qu'elle porterait dans « Captive ». La journaliste lui fit remarquer que ces manches étaient passées de mode depuis longtemps et qu'elles ne pourraient avoir aucun succès.

Ceci n'empêcha pas Joan Crawford de les porter et, un mois après la présentation de ce film, on ne voyait plus que des robes et des manteaux avec manches bouffantes, à la « Letty Lynton », l'héroïne du film.

Miss Crawford a aussi beaucoup contribué à lancer la mode du teint hâlé, des sandales de cuir et des bijoux de peu de prix.

La contribution principale de Greta GARBO à la mode féminine est la coiffure mi-longue. Garbo devint célèbre à l'écran lorsque la plupart des femmes venaient de faire couper leurs cheveux. Mais Garbo refusa que l'on touche à sa chevelure blonde. Et après la présentation de ses premiers films, beaucoup de femmes s'empressèrent de laisser pousser leurs cheveux de quelques centimètres.

Mais Garbo a aussi beaucoup influence les garde-robes féminines. Après la présentation de « La Reine Christine », par exemple, tous les magasins de nouveautés présentèrent une grande variété de cols et de parements copiés sur ceux que la belle vedette portait dans ce film.

Norma SHEARER est une autre vedette que les femmes observent soigneusement pour son élégance. Toujours coiffée merveilleusement, la gracieuse actrice a lancé plus d'une nouvelle coiffure.

Les ensembles de tissu écossais et les cols à grands revers sont revenus en faveur depuis que Myrna LOY en porta dans « L'Introuvable ».

Gloria SWANSON et HATTIE, sa coiffeuse, ont beaucoup contribué à la fortune des coiffeurs. Les doigts habiles de Hattie créèrent plusieurs coiffures qu'aucune femme ne pouvait copier. Faute de pouvoir imiter ces coiffures, les femmes adoptèrent la coupe de cheveux à la garçonne.

Lewis STONE et Adolphe MENJOU ont lancé la mode des chemises bleues pour hommes. Mais cette innovation fut accidentelle. Avant que la photographie ne soit perfectionnée au point où elle est actuellement, le bleu, à l'écran, paraissait blanc, alors que le blanc donnait une teinte gris sale. Aussi les acteurs portaient toujours des chemises bleues. Stone et Menjou trouvèrent que cette couleur était élégante et ils commencèrent à porter des chemises bleues en ville. Ils avaient créé une nouvelle mode !

Nous ne devons pas oublier de citer Clarck GABLE qui popularisa les chandails à col montant. Le jeune premier porta un de ces chandails dans un film et il n'en fallait pas davantage pour qu'ils soient adoptés par tous les jeunes sportifs.

Ainsi, si vous voulez savoir ce que vous porterez la saison prochaine, observez ce que les vedettes portent en ce moment !

Renée DUBOIS.

VOIR D'AUTRE PART :
« LE RÉVEIL DU CINÉMA »

NOTRE CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE

2.000 prix valant plus de 250.000 fr.

Hier jeudi, pendant toute la journée et tard dans la soirée, nous avons continué d'ouvrir les enveloppes et d'en dégager les bulletins.

C'est un travail de longue haleine et le nombre formidable de réponses met le courage de nos inlassables équipes à une rude épreuve.

LA SOCIÉTÉ « CITROEN » EN DÉCONFITURE

Malgré les démarches faites auprès du gouvernement, la firme a dû déposer son bilan

Devra-t-on déplorer la mise en chômage de plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers ?

On sait que la Société « Citroën » était, depuis quelques temps, en difficultés. Mercredi, M. Citroën était reçu par M. Germain-Martin, ministre des Finances, et par M. P.-E. Flandin, président du Conseil, qui a déclaré au grand industriel que l'Etat ne pouvait plus, à l'heure actuelle, renflouer des entreprises privées, comme il l'avait fait autrefois.

Hier matin, on annonçait que la Société « Citroën » avait déposé son bilan.

Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de la Seine dans les délais prévus par la loi, c'est-à-dire dans la quinzaine qui a suivi la cessation des paiements.

La Société Citroën a demandé à être mise en liquidation judiciaire, mais le tribunal de commerce devra, après une enquête qui est en cours, ou admettre cette solution, ou même prononcer la faillite.

Les experts sont occupés, pour l'instant, à examiner la comptabilité de la grande maison de construction d'automobiles, et fourniront aux juges consulaires des rapports detaillés qui leur permettront de statuer en tout état de cause aujourd'hui ou demain.

Un grand nombre de départements ministériels sont intéressés au « problème Citroën ». On cite le ministère des Finances, plusieurs établissements de crédits étant engagés dans les affaires Citroën ; le ministère des Travaux Publics, car la Société exploitait des transports en commun et des entreprises de taxis ; les départements de la Guerre, de l'Air et de la Marine, dont Citroën était un fournisseur ; celui du Commerce, du seul fait des ventes en France et à l'étranger ; enfin, celui du Travail, l'effectif du personnel employé se chiffrant par dizaines de mille.

L'intervention du Gouvernement

Devant cette situation, le Gouvernement a cru devoir chercher à favoriser la reprise par des groupes financiers ou industriels importants. A cet effet, la semaine dernière, M. Germain-Martin avait réuni au ministère des

M. André CITROEN

Finances plusieurs personnalités du monde des grandes affaires, les dirigeants de certains grands établissements de crédit et M. Citroën, lui-même.

Enfin, l'arbitrage de M. Germain-Martin semblait d'abord réussir. Un accord de principe était trouvé et tout permettait alors d'espérer une solution heureuse grâce à laquelle le dépôt du bilan eût été évité. Malheureusement, la bonne entente ne devait pas résister aux difficultés qui surgissaient ensuite, c'est-à-dire dès qu'il eût été question de mettre en pratique l'accord de principe élaboré.

Dernière tentative encore de M. Flandin, et c'est quelques heures après ces entretiens que se répandait la nouvelle du dépôt du bilan. C'est donc que la tentative d'arbitrage du président du Conseil a échoué également.

Le Conseil des ministres s'est entretenu de la question

Au cours du Conseil qui s'est tenu hier matin, à l'Elysée, le Gouvernement a étudié notamment la situation créée par suite du dépôt du bilan de la Société des automobiles « Citroën ».

Une demande d'interpellation

MM. Léon Blum et Vincent-Auriol ont annoncé leur intention d'interpeller le gouvernement sur les graves conséquences sociales qu'aurait une fermeture des usines Citroën.

Un attentat contre Hitler ?

La fille du général Von Schleicher aurait tenté de tuer le Führer puis se serait suicidée

Le « Télégraf » maintient, à l'encontre des démentis allemands, qu'un attentat aurait été effectivement commis, la semaine dernière, contre Hitler, par la fille du général Von Schleicher, assassiné il y a quelques mois. Suivant cette version, Hitler aurait été légèrement blessé au bras gauche.

La première émotion étant calmée, Hitler aurait donné lui-même l'ordre de remettre Mlle Schleicher en liberté, mais celle-ci se serait suicidée aussitôt après avoir été relaxée.

5 TUÉS DANS L'EFFONDREMENT D'UNE MAISON AU CAIRE

On mande du Caire qu'une maison de trois étages, située dans le quartier indigène de la ville, s'est effondrée. Un homme, deux femmes et deux enfants ont été tués.

LA LIAISON AÉRIENNE BELGIQUE-CONGO

L'avion « Reine Astrid » a décollé hier matin à 10 h. 47 de l'aérodrome de Haeren, à destination du Congo.

L'avion « Reine-Astrid » a atterri à 15 h. 44 à l'aérodrome de la Sénia, près d'Oran.

LA CRISE MINISTÉRIELLE YOUGOSLAVE

De grosses difficultés retardent sa solution

La crise dont on espérait la solution pour hier, paraît rebondir. Les conditions posées par les radicaux Serbes, plus ou moins soutenus par les autres anciens partis, semblent sérieusement compromettre les chances du cabinet de Concentration Nationale, auquel ont tendu jusqu'à présent les efforts de M. Yevitich.

On a l'impression qu'il ne reste plus qu'un faible espoir de transaction.

LA FÉERIE BRUXELLOISE DE 1935

Ce que l'on verra à l'Exposition UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE qui s'ouvrira en Avril prochain

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Un coin du « Vieux Bruxelles » en cours de reconstitution.

Nous avons mis en relief, hier, la noble action qu'accomplit la Belgique qui, en organisant sa grandiose exposition de 1935, donne aux autres nations l'exemple contagieux d'un bon moral, en même temps qu'elle affermit la confiance dans le retour nécessaire et certain de la prospérité.

L'espoir réfléchi dans le succès, qui a inspiré les promoteurs et les pionniers de l'Exposition de 1935, se trouvera justifié sinon dépassé par la réalisation.

On s'accorde à dire que l'Exposition sera une véritable féerie. Et, en réalité, elle dépassera tout ce que l'on a déjà vu, tout ce que l'on peut imaginer.

Sur le chantier immense que nous a fait visiter M. LYR, délégué du comité, on se rend compte de l'ampleur qu'aura l'exposition, de la présentation moderne, pittoresque, majestueuse, qui y sera faite « de tous les produits de tous les pays ».

« Un périple autour du monde »

Après avoir franchi une des trois grandes portes monumentales, en cours de construction, comme nous allions entreprendre la visite des chantiers, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer M. JOS VAN NECK, architecte en chef de l'Exposition.

« Notre Exposition, nous a-t-il dit, est caractérisée par différentes particularités d'ordre urbanistique et architectural.

» Le terrain représente le tiers de la superficie de Bruxelles-Ville.

» J'ai placé au point culminant du plateau les grands palais, dont l'ensemble monumental couvrira 44.000 m2. Un boulevard d'un kilomètre de longueur y conduit.

» Pour amener les visiteurs aux grands palais, d'où l'on découvrira le panorama de l'Exposition et celui de la capitale, nous avons créé une gare de tramways, avec départ de 40 en 40 secondes.

» Le rythme de la circulation s'indique : les foules, après avoir visité les grands palais de l'Art ancien, descendront vers les jardins en suivant l'escalier d'eau du boulevard du Centenaire pour se répandre à travers les sections belges, étrangères, coloniale. Elles feront le tour du parc forestier.

» Le vieux Bruxelles et le Parc des Attractions, situés dans le bas, aux entrées principales, marqueront le terminus de ce périple autour du monde ».

Les Grands Palais

Nous avons suivi pour notre visite le plan prévu par M. VAN NECK.

A la sortie de la gare des tramways, voisine du stade du Centenaire, dont nous avons parlé hier, voici les grands palais, immenses halls construits en matériaux durables, qui couvrent à eux seuls 44.000 m2, c'est-à-dire quatre fois et demi la Grand Place de Bruxelles.

Ces grands palais se distribuent en cinq parties. Dans le fond, formant écran, une majestueuse halle centrale haute de 31 mètres, longue de 150, large de 87. Elle est charpentée par des arcs en béton franchissant d'un seul élan les 87 mètres. La conception est audacieuse, sensationnelle et marque un nouveau progrès dans les méthodes de constructions modernes. De chaque côté de la halle centrale, sont disposées, de flanc, deux autres halles un peu moins hautes ayant la même longueur et 65 mètres de largeur. A l'avant-plan, se trouvent une salles des fêtes avec 3.500 places et le palais d'Art Ancien, avec 1.400 mètres de cimaise. Enfin, pour compléter le bloc, des bâtiments administratifs.

Le cadre

Les grands palais s'orneront d'une série de statues de groupes et de motifs sculpturaux symbolisant les forces et les activités créatrices. Ils sont disposés autour d'une place, d'une cour d'honneur qui couvre une superficie de 20.000 m2 et se caractérise par un miroir dans lequel se refléteront les façades des palais. Devant ce miroir, un gigantesque buffet d'eau qui sera animé par de multiples fontaines ou jets et coloré, le soir, en douze teintes différentes.

Suivons l'avenue des grands palais bordée de chaque côté par les pavillons grandioses, d'un style très moderne, et dans la construction desquels les architectes ont rivalisé de goût et de hardiesse. Tout le long de ce boulevard, des bassins-fontaines lumineux, puis des parterres, enfin la fontaine gigantesque.

Au loin se dessine le dôme du pavillon du Congo, ça et là, des pavillons immenses au-dessus desquels flotteront les couleurs des nations qui les occupent.

Voici, édifié par la « Vie Catholique », une reconstitution de l'église Sainte-Sophie de Constantinople, un village de Peaux-rouges, tant et tant d'autres pavillons qui couvrent chacun des milliers de mètres carrés, qu'il faut renoncer à les décrire et même à les citer tous.

Disons seulement que toutes les conquêtes de la vie moderne dans ses applications intellectuelles, sociales, techniques, sont à l'Exposition de Bruxelles de 1935.

On a recherché, pour augmenter l'attrait, à placer chaque chose dans l'atmosphère qui lui convient.

C'est ce que nous explique M. LYR :

— « Selon le principe de l'Exposition, les objets seront présentés dans leur cadre. Une importance considérable est accordée notamment aux communications, à l'électricité et à la radio-électricité, qui jouent dans la vie moderne un rôle prépondérant. Les transports seront groupés dans la halle centrale et celle-ci, pour former le cadre, va être aménagée en gare modèle avec raccordement au chemin de fer. Il y aura, ailleurs, la ferme modèle, démonstrative des progrès réalisés dans l'exploitation rurale. Les autres branches de l'industrie auront leurs pavillons particuliers aménagés suivant le même principe pour les diverses collectivités de l'alimentation, du textile, de l'industrie chimique, de la brasserie, de l'automobile, de la chasse et de la pêche, du cuir, du gaz, etc. ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Dans l'oasis de verdure, sur les bords du lac.

LES ATTRIBUTAIRES DES GRANDS PRIX COGNACQ-JAY

La famille Michel Degroote, de Loos-lez-Lille

M. et Mme Degroote-Lepingre sont les heureux bénéficiaires d'un grand prix de 20.000 fr. de la fondation Cognacq-Jay que décerne annuellement l'Académie française.

Ils exploitent rue de l'Egalité, à Loos-lez-Lille, une ferme bien agencée qui leur appartient.

M. Michel Degroote épousa Mme Marguerite Lepingre en 1920. En quatorze années de mariage, douze enfants sont nés qui sont maintenant des petits gars solides et bien élevés.

La maman se perdait hier dans l'énumération des prénoms de chacun d'eux.

Les impressions de la famille, à la suite de ce joyeux et confortable cadeau de Noël ?

— Bien sûr notre travail nous a permis de posséder quelques biens au soleil : la ferme, 17 hectares de terres, une grande quantité de bétail, une importante basse-cour..., etc. Mais il y a le blé qui ne se vend pas. Deux cent cinquante quintaux attendent les acheteurs dans nos greniers.

Quelques-uns des enfants étaient à la maison, empressés autour d'une crèche préparée par les aînés. Les autres étaient à l'école. Tous s'intéressent aux travaux de la ferme et font la joie des sympathiques parents.

Tout cela et par surcroît le grand prix Cognacq-Jay c'est du bonheur en puissance.

EN HAUT : Les époux DEGROOTE. — EN BAS, de gauche à droite, en haut : Gérard, 7 ans ; Michel et Albert, 9 ans ; Louis, 10 ans ; Désiré, 12 ans ; Jean, 13 ans ; Henri, 14 ans. En bas : Alice, 5 ans ; Marguerite-Marie, 3 ans ; Jeanne-Marie, 4 ans et Marie-Thérèse, 2 ans. (Il manque le dernier né, le petit Ghislain).

La famille Denis Lhermitte, de Grenay

M. et Mme LHERMITTE et onze de leurs treize enfants.

Neuf heures sonnaient au loin quand au pavillon n° 900 de la Cité du Maroc, à Grenay, M. Deroubaix, conseiller d'arrondissement et maire, accompagné du secrétaire général de la mairie M. Lompres et de notre vendeur de journaux, se présentait devant Mme Lhermitte et lui annonçait qu'elle avait été désignée par l'œuvre de la fondation Cognacq pour un prix de 20.000 francs !

Nous n'insisterons pas sur l'impression heureuse — cela se conçoit — que cette nouvelle inattendue provoqua dans la famille Lhermitte, ménage de modestes ouvriers mineurs, ménage méritant s'il en fut et digne de l'attention qui lui est portée.

M. Denis Lhermitte, qui est conseiller municipal de Grenay, est un excellent père de famille de 45 ans d'âge, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Ses services au front, lorsqu'il était sergent au 72e R.I., ne lui ont pas laissé que des décorations. Il est, en effet, revenu malade à jamais des combats auxquels il a assisté et, malgré tous ses efforts, malgré ses démarches réitérées, le brave homme n'a jamais pu obtenir aucune pension. M. Denis Lhermitte souffre pourtant de la poitrine ; c'est pourquoi la Compagnie des Mines de Béthune, où il était autrefois occupé dans les veines du fond, lui a réservé des travaux moins fatiguants.

Ses trois fils aînés : Victor, 20 ans ; Ernest, 16 ans, et Robert, 15 ans, sont eux aussi, comme leur père, des mineurs courageux, aimés de leurs camarades et de leurs chefs.

Mme Lhermitte, âgée de 39 ans, vaque aux soins du ménage. Elle n'a pas de temps à perdre avec les dix enfants qui suivent les trois aînés.

Georges (qui aura quatorze ans dans un mois) ; Georgette (douze ans et demi) ; Denis (onze ans) ; Raymond (neuf ans) ; Zélia (huit ans) ; Denise (sept ans) ; Raymonde (six ans) ; Georgina (quatre ans) ; Victoria (trois ans) et la petite Jeanne (trois mois à peine) donnent bien des soucis à la bonne maman qui, par des prodiges d'ordre et d'habileté, réussit, malgré tout, à élever admirablement ses enfants.

Rarement une telle récompense fut aussi méritée. La joie qui règne dans ce modeste ménage en ce moment et que nous sommes heureux d'avoir nous-mêmes provoquée hier, en allant annoncer la nouvelle, est partagée, d'ailleurs, par toute la population de Grenay qui professe à l'égard de son conseiller municipal, M. Denis Lhermitte, une profonde et sincère sympathie.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Les crimes d'une folle

La nommée Juliette Calvet, domiciliée à Carcassonne, a été arrêtée. Elle est accusée d'avoir tué son amant, nommé Bernières. Elle a avoué avoir empoisonné sa fillette, décédée dernièrement. La meurtrière a été conduite à l'asile d'aliénés de Limoux pour être soumise à un examen mental.